Chartres
Chartres
pour l'emploi
CHARTRES
VOTRE VILLE
PRÉPAREZ VOS VACANCES !

VILLE DE CHARTRES

Rechercher

Flux RSS

Association

Espace presse

Votre mairie
Ses grands projets
Sommaire
Actualités
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Nouveau Guichet unique
Newsletters
L'équipe municipale
Votre maire
Les adjoints, conseillers délégués et municipaux
Permanences de proximité
Réunions publiques
Contacter un élu
Parrainage des élus
Le conseil municipal
Le conseil municipal en direct
Les archives du conseil municipal
Tribunes
Le conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Les grands projets
Aménagement du cloître Notre-Dame
Éco-Ville
1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre
Le Pôle gare
Le Colisée (Chartres métropole)
Renaissance du quartier de la Madeleine
Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain
Le plateau Nord-Est
Le BHNS (Chartres métropole)
L'Illiade, le nouveau parc des expositions (Chartres métropole)
Le Pôle administratif
La Ville recrute
Liste des offres
Candidature spontanée
Mon espace candidat
Finances
Politique fiscale
Résultats 2023
Résultats 2022
Résultats 2021
Résultats 2020
Résultats 2019
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Marchés publics

Actes réglementaires

Fermer

Vivre à Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Urbanisme
Permis de construire
Autres documents
Caves et cavités – Paprica
Permis de louer
Permis de diviser
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Opération Action cœur de ville
Opérations de restauration immobilière (ORI)
Opération Façades
Plan Local d'Urbanisme
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Règlement Local de Publicité
Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres
Lexique
Vivre ensemble
Éco-Ville
Le guide des déplacements en ville
Transports urbains et non urbains
Chartres à vélo
Stationnement
Zone piétonne
Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs
Zone de rencontre bornée
Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public
Police municipale
Prévention des risques majeurs
Le guide du commerçant
Les marchés à Chartres
Environnement et propreté
Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...
Propreté de la ville
Éducation canine

Parcs, jardins et squares
La Ville vous offre un arbre
L'animal en ville
Journée de l'animal
Carte « J'ai un animal seul chez moi »
Lutte contre l'abandon et protection des animaux
Action sociale et santé
Seniors à Chartres
Urgences
Santé et handicap
Action sociale
Logement Chartres métropole Habitat
Éducation et jeunesse
Petite enfance
Les écoles
Collèges et lycées
Études supérieures
Animations scolaires
Conservatoire de musique et danse de Chartres
Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Parrainage des élus
Les Maisons Pour Tous
Bureau Information Jeunesse
L'espace famille
Nouveaux arrivants

Fermer

Services en ligne
Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S'inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne

Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Demandes de subvention pour les associations
Portail Famille
Espace Petite Enfance
Espace Vie scolaire et sportive
Contacter un élu ou les services de la Ville
Contacter les services techniques de la Ville
www.service-public.fr
Newsletters

Fermer

Votre ville
Découvrir Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Chartres en chiffres
La Mémoire à Chartres
Le Chemin de Mémoire
Histoire de Chartres
De l'antiquité à nos jours
Armoiries de Chartres
Personnages illustres
Tradition et gastronomie
Patrimoine de Chartres
Patrimoine historique
Patrimoine contemporain
Patrimoine vert et fleurissement
Tourisme, parcours et visites
Jumelages
Bethléem (Palestine)
Chichester (Grande-Bretagne)
Evora (Portugal)
León (Espagne)
Ravenne (Italie)
Sakurai (Japon)
Spire (Allemagne)
Plans de la ville
Chartres en images

Fermer

Sortir à Chartres
Sommaire

Agenda de la ville
Bars et restaurants
Vos vacances à Chartres
Newsletters
Application Chartres
Associations
Culture
Musée des Beaux-Arts
Le Chemin des Arts
Maison Picassiette
Bibliothèques
Archives
Conservatoire de musique et danse
Archéologie
Théâtres
Salle Doussineau
Artothèque
Armoires à bouquins : lisez et échangez
Sports et loisirs
Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres
École des sports pour les enfants
Activités sportives pour les adultes et seniors
Vacances sportives pour les enfants
Les équipements sportifs
Les grandes équipes
Parcours d'accrobranche Accrocamp
Quartiers d'été
Les grands événements
1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame
Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres
Le Chemin des Arts
Chartres en lumières
La Fête de la lumière
La Fête de la musique
La Fête nationale du 14 juillet
ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres
Le Salon des associations
Les Journées européennes du Patrimoine
Meeting aérien de Chartres
L'Artisanat C'Chartres
La Saint-André
Les animations de Noël à Chartres

Fermer

Flux RSS
Association
Espace presse

VILLE DE CHARTRES

Rechercher

Flux RSS
Association
Espace presse

Votre mairie
Ses grands projets
Sommaire
Actualités
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Nouveau Guichet unique
Newsletters
L'équipe municipale
Votre maire
Les adjoints, conseillers délégués et municipaux
Permanences de proximité
Réunions publiques
Contacter un élu
Parrainage des élus
Le conseil municipal
Le conseil municipal en direct
Les archives du conseil municipal
Tribunes
Le conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Les grands projets
Aménagement du cloître Notre-Dame
Éco-Ville
1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre
Le Pôle gare
Le Colisée (Chartres métropole)
Renaissance du quartier de la Madeleine
Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain
Le plateau Nord-Est
Le BHNS (Chartres métropole)
L'Illiade, le nouveau parc des expositions (Chartres métropole)
Le Pôle administratif
La Ville recrute
Liste des offres
Candidature spontanée
Mon espace candidat
Finances
Politique fiscale
Résultats 2023
Résultats 2022
Résultats 2021
Résultats 2020
Résultats 2019
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Marchés publics

Actes réglementaires

Fermer

Vivre à Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Urbanisme
Permis de construire
Autres documents
Caves et cavités – Paprica
Permis de louer
Permis de diviser
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Opération Action cœur de ville
Opérations de restauration immobilière (ORI)
Opération Façades
Plan Local d'Urbanisme
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Règlement Local de Publicité
Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres
Lexique
Vivre ensemble
Éco-Ville
Le guide des déplacements en ville
Transports urbains et non urbains
Chartres à vélo
Stationnement
Zone piétonne
Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs
Zone de rencontre bornée
Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public
Police municipale
Prévention des risques majeurs
Le guide du commerçant
Les marchés à Chartres
Environnement et propreté
Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...
Propreté de la ville
Éducation canine

Parcs, jardins et squares
La Ville vous offre un arbre
L'animal en ville
Journée de l'animal
Carte « J'ai un animal seul chez moi »
Lutte contre l'abandon et protection des animaux
Action sociale et santé
Seniors à Chartres
Urgences
Santé et handicap
Action sociale
Logement Chartres métropole Habitat
Éducation et jeunesse
Petite enfance
Les écoles
Collèges et lycées
Études supérieures
Animations scolaires
Conservatoire de musique et danse de Chartres
Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Parrainage des élus
Les Maisons Pour Tous
Bureau Information Jeunesse
L'espace famille
Nouveaux arrivants

Fermer

Services en ligne
Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S'inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne

Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Demandes de subvention pour les associations
Portail Famille
Espace Petite Enfance
Espace Vie scolaire et sportive
Contacter un élu ou les services de la Ville
Contacter les services techniques de la Ville
www.service-public.fr
Newsletters

Fermer

Votre ville
Découvrir Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Chartres en chiffres
La Mémoire à Chartres
Le Chemin de Mémoire
Histoire de Chartres
De l'antiquité à nos jours
Armoiries de Chartres
Personnages illustres
Tradition et gastronomie
Patrimoine de Chartres
Patrimoine historique
Patrimoine contemporain
Patrimoine vert et fleurissement
Tourisme, parcours et visites
Jumelages
Bethléem (Palestine)
Chichester (Grande-Bretagne)
Evora (Portugal)
León (Espagne)
Ravenne (Italie)
Sakurai (Japon)
Spire (Allemagne)
Plans de la ville
Chartres en images

Fermer

Sortir à Chartres
Sommaire

Agenda de la ville
Bars et restaurants
Vos vacances à Chartres
Newsletters
Application Chartres
Associations
Culture
Musée des Beaux-Arts
Le Chemin des Arts
Maison Picassiette
Bibliothèques
Archives
Conservatoire de musique et danse
Archéologie
Théâtres
Salle Doussineau
Artothèque
Armoires à bouquins : lisez et échangez
Sports et loisirs
Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres
École des sports pour les enfants
Activités sportives pour les adultes et seniors
Vacances sportives pour les enfants
Les équipements sportifs
Les grandes équipes
Parcours d'accrobranche Accrocamp
Quartiers d'été
Les grands événements
1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame
Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres
Le Chemin des Arts
Chartres en lumières
La Fête de la lumière
La Fête de la musique
La Fête nationale du 14 juillet
ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres
Le Salon des associations
Les Journées européennes du Patrimoine
Meeting aérien de Chartres
L'Artisanat C'Chartres
La Saint-André
Les animations de Noël à Chartres

Sommaire

C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S’inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI

Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Demandes de subvention pour les associations
Portail Famille
Espace Petite Enfance
Espace Vie scolaire et sportive
Contacter un élu ou les services de la Ville
Contacter les services techniques de la Ville
www.service-public.fr
Newsletters

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Le passeport est un document de voyage permettant l'entrée dans de nombreux pays.

Au sein de l'Union européenne, la carte nationale d'identité en cours de validité est suffisante pour voyager.

FAITES VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Afin de simplifier votre démarche et de réduire le temps de traitement, vous pouvez faire votre pré-demande sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER AU GUICHET UNIQUE

Votre présence est obligatoire lors du dépôt de dossier. Ce dernier se fait uniquement sur rendez-vous au Guichet unique, Hôtel de Ville, Place des Halles, 28000 Chartres.

Prenez rendez-vous au Guichet unique.

Vous pouvez saisir un ou plusieurs motifs de visite. Vous devrez ensuite

confirmer votre rendez-vous par courriel.

Quelques jours avant votre rendez-vous, le Guichet unique vous transmettra un QR code permettant de vous identifier.

Votre présence est obligatoire lors du dépôt de dossier. Ce dernier se fait uniquement sur rendez-vous au Guichet unique, Hôtel de Ville, Place des Halles, 28019 Chartres Cedex.

Attention, votre demande de RDV sera refusée...
Si la photo fournie lors de la demande de CNI ou de passeport date de plus de 6 mois et/ou ne respecte pas les normes internationales.

INFORMATIONS PRATIQUES

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Les justificatifs nécessaires dépendent de votre situation : mineur, majeur, première demande, renouvellement, passeport perdu ou volé. Pour en savoir plus, consultez le site www.service-public.fr.

Attention, la photo doit dater de moins de 6 mois et respecter les normes internationales.

DURÉE DE VALIDITÉ DU PASSEPORT

Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans, celui d'un mineur est valable 5 ans.

COÛT DU PASSEPORT

> 86 € pour les majeurs (prix du timbre fiscal).

> 17 € pour les moins de 15 ans (prix du timbre fiscal).

> 42 € pour les 15-18 ans (prix du timbre fiscal).

Vous pouvez acheter un timbre fiscal en ligne sur le site

www.timbres.impots.gouv.fr.

Cas de gratuité :

- changement d’état civil ;
- précédent passeport ne comportant plus de feuillets disponibles pour les visas ;
- erreur lors de l’établissement d’un passeport.

DÉLAIS DE FABRICATION DU PASSEPORT

Les délais de fabrication peuvent grandement varier en fonction du nombre de demandes et de l'époque de l'année.

Si vous avez indiqué un numéro de mobile sur le formulaire, vous serez alerté par SMS dès que le passeport est arrivée.

Vous pouvez suivre l'avancée de fabrication de votre passeport sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.

Ou contactez le serveur vocal interactif 34 00 depuis la métropole (coût d'un appel local).
Ou le 09 70 83 07 07 depuis l'outre-mer et l'étranger.

RETRAIT DU PASSEPORT

Le passeport doit être retiré personnellement dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition au Guichet unique, place des Halles, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30.

CAS DU PASSEPORT ÉMIS EN URGENCE PAR LA PRÉFECTURE

Un passeport temporaire peut être délivré en urgence par la Préfecture, uniquement, pour un motif d'ordre médical, ou humanitaire, ou pour des raisons professionnelles.

Les services préfectoraux décident de la délivrance en fonction de la situation.

Ce passeport est valide seulement 1 an et coûte 30 € (prix du timbre fiscal).

La démarche se fait à la préfecture de votre choix (www.interieur.gouv.fr).

Si la demande est acceptée, le passeport est fabriqué sur place le jour même.

Si le passeport ne peut pas être fabriqué immédiatement, un récépissé vous sera remis et devra être présenté en préfecture lors du retrait.

DÉCRETS

Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif au passeport : article 5 – Pièces à fournir pour une première demande (www.legifrance.gouv.fr).

Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif au passeport : article 5-1 – Pièces à fournir pour un renouvellement (www.legifrance.gouv.fr).

Décret n°2005-1726 du 30 décembre 2005 relatif aux passeports : article 17-1 – Passeport temporaire (www.legifrance.gouv.fr).

Code général des impôts : articles 953 à 955 – Montant du timbre fiscal (www.legifrance.gouv.fr).

Circulaire du 1er mars 2010 relative à la simplification de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports (.PDF : 1.6 Mo). (pdf - 1.62 Mi)

AUTRE DÉMARCHE POUVANT VOUS INTÉRESSER

Obtenir une carte nationale d'identité.

RENSEIGNEMENTS

Guichet unique
Hôtel de Ville

Place des Halles
28000 Chartres

Tél. 02 37 23 40 00

Courriel : contact@ville-chartres.fr

Horaires : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

En bus : arrêt « Place Saint-Michel – Cinéma » des lignes Filibus 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11, et du Relais des Portes.

En voiture : parkings Q-Park Hôtel de Ville, Cœur de ville, Cathédrale et République. Une gratuité de 30 minutes est créditée sur le ticket de stationnement dans ces parkings après une démarche administrative au Guichet unique sur rendez-vous (hors CARSAT) et pour les retraits de titres d'identité (passeports et CNI).

À vélo et moto : parking rue des Côtes.

Autres services de transport :

Service de transport de personnes à mobilité réduite de Filibus.
Service de transport à la demande de Filibus.
Service d'accompagnement pour les seniors chartrains du CCAS.

Rendez-vous : prenez, modifiez ou annulez un RDV au Guichet unique en ligne.

LIENS UTILES

Formulaire pour demander un acte de naissance sur notre site.

Formulaire de pré-demande sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.

Formulaire de déclaration de perte Cerfa n°14011*02 sur le site www.service-public.fr.

Acheter un timbre fiscal en ligne sur le site www.timbres.impots.gouv.fr.

Normes internationales pour les photographies d'identité sur le site www.service-public.fr.

Trouver une mairie émettant des passeports biométriques sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.

Suivre l'avancée de fabrication du passeport sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.

Toutes les informations sur le passeport sur le site www.service-public.fr.